

Nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée de l'Angleterre et des Etats-Unis vers notre pays. De cette façon, le Canada que la protection devait laisser aux Canadiens, sera livré aux Américains et aux Anglais que le ciel natal ennuie.

Les travaux sur le chemin de fer du Pacifique sont poussés avec une telle rapidité que les locomotives ne peuvent suivre les travaux, emportés par un enthousiasme impossible à décrire; c'est pourquoi, de crainte que cette immense voie ferrée ne se termine trop tôt, nous devons promulguer une loi qui oblige mon gouvernement à changer de tracé toutes les trois semaines.

J'ai songé à faire faire des explorations dans la région qui baigne la rivière aux pins, dans laquelle, j'en suis convaincu, les électeurs de Montréal-Est aimeraient bien à se baigner en ce moment.

L'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial a fait effectuer — en retranchant leurs salaires aux employés qui gagnaient \$30 par mois — des économies qui nous permettent de porter à \$300 par mois, le salaire de ceux qui n'en gagnaient auparavant que \$250.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu; n'allez pas vous mettre en tête de lésiner. Il me faut du propre.

L'effet du nouveau tarif sur le développement des diverses industries a été si merveilleux que mon ministre des finances se propose de le modifier dans le cours de cette session et il compte sur la fidèle confiance de la majorité pour arriver à ces fins.

Vous aurez probablement à vous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale, et comme les affaires que ces lois concernent, vont aller toujours en augmentant, grâce à la politique fiscale que mon gouvernement a fait adopter, vous voudrez bien voir à faciliter la besogne aux banqueroutiers et aux syndics.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs (pas honorables) de la Chambre des Communes.

Comme il y a des notaires qui écrivent des lettres comme celle-ci :

Notre-Dame des Anges de Stanbridge. Janvier 20, 1876.

A l'éditeur de la Voie du Peuple, de St. Jean, P. Q.

Monsieur, — Qu'il vous plaise vouloir bien insérer dans votre journal respectif le témoignage de reconnaissance que je dois à la Compagnie du Vermont Central, particulièrement dans la personne de ses officiers sur la ligne de Montréal à St. Albans, et qu'en particulier, je dois lui dire que notamment j'ai reconnu tout particulièrement l'at-



La seule cheminée qui fumera encore après deux ans de protection.

tention de Messieurs J. M. Ferris, commis agent au dépôt Des-Rivières, comme du conducteur A. C. Stonegrain de St. Albans; en autant que me trouvant deux fois en voyage sur sa ligne, et ayant là dans les chars déposé des effets assez précieux sans les avoir fait primitivement notés et adressés, j'ai pu à mon absence des chars, retrouver ces effets à l'instigation et la vigilance de ces messieurs, pourquoi je dois leur donner ce témoignage de reconnaissance à leur inépuisable sollicitude de cette Compagnie comme du public voyageur tant sous le rapport de leur probité que de leur courtoisie.

J'ai l'honneur de rester,

Votre très humble serviteur,

JOS. LABELLE, N.P.

Et comme il se rencontre des substituts du procureur-général pour trouver des phrases aussi harmonieuses et intelligibles que les suivantes :

« Un amendement introduit à la dernière session de Québec, et qui avait pour but d'établir l'échelle des frais et honoraires des officiers agissant sous l'opération de la loi des licences, n'est pas susceptible d'interprétation à cause d'un vice de rédaction et ôté par conséquent à ces officiers toute autorité pour réclamer les honoraires et déboursés que des statuts antérieurs leur permettaient de percevoir dans l'intérêt et pour le bénéfice du revenu. Depuis l'introduction de ces amendements, il est arrivé que certaines personnes trouvées coupables de fraude contre le revenu ont été condamnées à une détention forcée, vu leur incapacité de payer la pénalité et dans le montant de la condamnation on a inclus à tort mais de bonne foi évidemment certains frais non autorisés par le statut, ainsi que je viens de l'expliquer. Or comme c'est un des privilèges de la liberté accordée à tout citoyen de ne pouvoir souffrir une peine au-delà de ce que la loi a déterminé, certains prisonniers condamnés à la prison depuis les changements introduits dans l'acte des licences ont invoqué l'injustice d'une sentence qui les oblige à payer plus que le statut ne permet ».

Je vous supplie d'édicter quelque loi archi-vigoureuse pour restreindre les

effets dévastateurs de semblables calamités.

Les sujets que je viens d'énumérer sont d'une haute importance, et je les soumetts à votre peu sérieuse considération avec aussi peu de confiance que possible dans votre sagesse et votre patriotisme.

RÉFLEXION PROFONDE.

Le monde appartient à ceux qui savent observer tout

ESTHER.

COMBLE DE LA DISTRACTION.

Rentrer, par une nuit d'orage, mettre son parapluie dans son lit et se mettre soi-même derrière la porte pour se faire sécher.

A. TROSSE.

MANQUE DE MEMOIRE.

J'ai la mémoire tellement mauvaise, que lorsque je suis sorti de chez moi, j'y rentre pour demander à ma femme si je suis parti.

A. B. NAKIS.

NÉ.....OLOGIE

Quels sont les nez qui seient le plus ? Les nez *roman* ! Comment ça ?

Parce qu'on dit les *néroman...ies*.

Quels sont les nez qui font le plus souffrir ?

Les *né...vralgies*.

Quel est le nez qui est le plus susceptible d'apprendre ?

Le *néro*. Parce que l'on dit le *néroli*.

Le nez le plus criard ?

Le *né...grillon*.

Quel est le *néro* le plus propre à la couture ?

Le *négraphile*.

C. TROPIORE.

COUACS.

Nous accusons réception du pamphlet de l'honorable F. X. A. Trudel, intitulé : *Nos Chambres hautes, Sénat et Conseil Législatif*. Nos remerciements à qui de droit.

Entendu le mardi gras :

— C'est compris, nous ne buvons pas du carême ?

— Non, nous ne buvons que du gin.

— Je viens pour ce petit compte...

— Me prenez-vous pour un original ?

— Comment ça ?

— N'est-ce pas singulier que de payer ses dettes par ce temps de protection ? Je ne suis pas si excentrique. Adressez-vous à Buies.

Pourquoi l'Union Amicale est-elle comme la ville de Montréal ?

— Parce que c'est la montagne qui la domine.

Surpris en passant :

JULIE : Dis donc, Lagrite, où es-tu resse donc ?

LAGRITE : J'resse dans la rue *Santinette*, près d'une petite *ruelle*, tout proche de la rue *Lim-ry*, au côté de la rue de l'*Antarion*, le *cinquième* petit *tambour*, à *dette* en montant. Pis toi, Julie, où es-tu ?

JULIE : J'sus près des *camarmites* (carmélites), dans l'*Cherlaga*, un peu plus loin que M. *Dimond* (Guimond), l'ancien *secrétaire* de la société de *cons-triction* d'*Ontarville*, celui qui s'présente contre l'*archevêque* *Quibault*.

LAGRITE : Au r'ouir donc !

— Veux-tu aller au diable ?

— Oui, si tu veux payer la barrière.

— Depuis la loi des *travails-croches*, tu sais bien que ça n'est plus nécessaire.

Devant le Recorder :

LE RECORDER — Prisonnier, vous êtes accusé d'avoir assailli un homme de police dans l'exécution de son devoir. Vous avez le droit de subir votre procès devant un jury ou devant ce tribunal tel que constitué.

Que choisissez-vous ?

LE PRISONNIER — J'aime mieux être constitué.

Un joli mot d'enfant :

La maman vient de mettre au monde un futur citoyen :

— Mimi, dit-elle à sa petite fille, ne réveille pas ton petit frère, il est très fatigué... pense donc il arrive du ciel !

Mimi très bas :

— Je voulais lui demander comment va le bon Dieu !

Une définition :

Culottes : Vêtement que mettent les hommes et que portent les femmes.

« Vieillesse » : Le seul moyen qu'on ait de vivre longtemps.

Chez le charbonnier du coin Valbrezegue a Larfaillon :

— C'est étonnant, tes souliers qui étaient chétifs hier, chont trop larges aujourd'hui !

— C'est que je me chuis lavé les pieds che matin !